



# VALL' AIR DE PRINTEMPS - 2019



**L'inauguration du Musée vivant de Vallères** aura lieu le **samedi 25 mai 2019**. Rendez-vous sur la place de la mairie à 15h30 pour le lancement de l'enquête qui vous emmènera en ballade à la recherche d'indices et vous permettra de (re)découvrir notre bourg.

Le 24 juin 1944, le Betty L, un avion B17 de l'US Air Force s'élance pour bombarder les lignes de chemin de fer de Saumur et La Riche. Alors qu'il survole Vallères, il est touché et s'écrase non loin du bourg. **Êtes-vous prêts à mener l'enquête pour découvrir le secret du Betty L ?**

Personnages historiques, atmosphère vintage, musiques des années 40 : une Murder Party haletante qui vous plongera de plein fouet au cœur de l'Histoire.

Durée du jeu : environ 1h30  
à partir de **9 ans**, activité gratuite.  
**Une création Théâtre de la Jeune Plume**

[cettefoisjevote.eu](http://cettefoisjevote.eu)

**Élections européennes**  
**26 mai 2019**



**Vous êtes citoyen européen,**  
**choisissez l'Europe que vous voulez**

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**. C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**. Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

**Un Parlement européen qui vous représente**

NOMBRE DE  
REPRÉSENTANTS  
AU PARLEMENT EUROPÉEN

 **705\***

NOMBRE DE  
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS  
AU PARLEMENT EUROPÉEN

 **79\***

\* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars.

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : le **31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :  
[www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter)

[cettefoisjevote.eu](http://cettefoisjevote.eu)

POUR EN SAVOIR PLUS :  [www.toutleurope.eu](http://www.toutleurope.eu)  [www.europedirectfrance.eu](http://www.europedirectfrance.eu)




**Handicap et vous**  
(3<sup>ème</sup> édition) *Vous propose*

**SALLE POLYVALENTE d'Azay-le-Rideau**  
Rue Gustave Eiffel (Z.A la loge)

Présence d'un "stand" par les Maisonnées avec exposition des réalisations des résidents et vente (confiture, bijoux, tableaux).

**Vendredi 17 mai**

- 18 h Ouverture du week-end du handicap par un vin d'honneur en présence des élus
- 19 h Fouées en musique avec l'école de musique de Luynes et son groupe de harpiste
- 20 h Présentation d'une pièce par la section théâtre du collège d'Azay-le-Rideau sur le thème de l'autisme.
- 20 h 30 Diffusion du film **"Tout le monde debout"**  
film De Franck Dubosc  
Avec Franck Dubosc, Alexandra Lamy, Elsa Zylberstein...

**2€/Pers**  
Gratuit - 12 ans

**Samedi 18 mai**

- 18 h - 20 h 30 : Apéritif et repas (Couscous et Tartelette)  
Ticket repas en vente au Centre de Loisirs de la Familles Rurales du Ridellois  
52 Avenue de la Gare, 37190 Azay-le-Rideau  
02 47 45 39 73  
ou Willy Besard 06 10 97 19 73 - [willybesard1@gmail.com](mailto:willybesard1@gmail.com)  
Date limite d'inscription obligatoire le 03/05/2019

**Couscous 15 €/Pers.**  
boissons non comprises

21 h : **Match d'improvisation théâtrale**  
par la Ligue d'improvisation de Touraine

Pour plus d'informations contacter :

Association Familles Rurales du Ridellois  
52 Avenue de la Gare, 37190 Azay-le-Rideau  
Téléphone : 02.47.45.39.73  
Mail : [activites.ridellois@famillesrurales37.org](mailto:activites.ridellois@famillesrurales37.org)  
[www.famillesrurales.org/fr/ridellois](http://www.famillesrurales.org/fr/ridellois)

Génétique Actions  
15 allée des Tamaris- 37190 AZAY LE RIDEAU  
Portable: 06 10 97 19 73  
Mail: [willy@genetique-actions.fr](mailto:willy@genetique-actions.fr)  
[www.genetique-actions.fr](http://www.genetique-actions.fr)  
<https://www.facebook.com/handicapetvous/>



## Rappel : Attention au bruit !

Conformément à l'Arrêté du 24 avril 2007 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage :

**Article 19** : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de :

**8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**  
**Les samedis de 9h00 à 12 h00 et de 15h00 à 19h00**  
**Les dimanches et les jours fériés de 10h00 à 12h00**



# Vall'Air de Printemps

## DERNIERES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### 16 JANVIER 2019

- ⇒ **demande de Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour la création du cheminement piétons des neurayes reliant le groupe scolaire au terrain de loisirs.**

Le Conseil municipal a l'intention d'inscrire au budget 2019 des travaux de création d'un cheminement piéton entre l'école et le city-stade afin de sécuriser le déplacement des enfants vers ce site utilisé pour l'éducation physique et sportive.

Cette opération s'inscrit dans un contexte de réaménagement global du site de l'école.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des éléments constitutifs de ce programme représentant une charge de 17 648.96 euros HT donne son accord à l'unanimité des membres présents et représentés, pour cette réalisation et charge Monsieur le Maire de demander la Dotation d'équipement des territoires ruraux à hauteur de 80% soit 14 119 euros HT, pour atténuer la prise en charge prélevée sur les fonds propres de la commune.

Plan de financement :

Coût total des travaux (HT) : 17 648,96 euros

Etat (DETR) : 14 119 euros

Autofinancement : 3 529,96 euros

### QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ **Implantation d'une baie free à proximité du château d'eau :** une convention d'occupation du domaine public communal a été signée avec la société Free pour le déploiement de son réseau.

La convention définit l'installation, la mise en service, l'exploitation et l'entretien de toutes les installations techniques de télécommunications nécessaires au déploiement et à l'exploitation du réseau.

La redevance annuelle pour l'occupation du domaine public communal est de 100 euros.

- ⇒ **Les travaux pour la mise en œuvre de la fibre optique débiteront au cours de l'année.**

- ⇒ **Lecture d'un courrier d'un administré relatif au rétablissement de l'arrêt des trains à Vallères :**

Un courrier a été adressé à la région Centre (qui a la charge, exploite et finance le réseau) afin de relancer l'étude sur la restauration de l'arrêt ferroviaire à Vallères. Il est précisé que la transformation de la gare en maison d'habitation ne constitue pas un frein au retour de l'arrêt.

- ⇒ **Collecte des ordures ménagères :**

Dans le cadre de la mise en place des plateformes, il a été décidé que les travaux seraient réalisées par les communes. Toutefois, le financement sera pris en

charge à 50% par le SMICTOM et 50% par la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre.

- ⇒ **Commission Voirie du 5 janvier :**

**RD39 :** Le Conseil départemental sera contacté pour connaître les modalités d'implantation d'un radar pédagogique et/ou autres dispositifs afin de sécuriser l'entrée d'agglomération Sud (Azay en direction de Vallères).

**Rue de la fosse de l'Ecu :** Des devis seront demandés pour installer des ralentisseurs.

- ⇒ **Repas communal offert aux aînés :** Modification de la date. Désormais le repas communal offert aux aînés se déroulera le dernier dimanche du mois de mars. Pour 2019, il s'agit du 31 mars.

- ⇒ **Roue tourangelle 7 avril 2019 :** la course empruntera, une nouvelle fois, les rues de la commune.

### 26 FÉVRIER 2019

- ⇒ **Services scolaires; pause méridienne : création d'un poste pour assurer la surveillance interclasses du 1er mars 2019 au 5 juillet 2019.**

Création à compter du 01 mars 2019 d'un emploi pour assurer la surveillance des élèves lors de la pause méridienne. Il s'agit d'un contractuel relevant de la catégorie C à temps non complet à raison de 6 heures par semaine scolaire pour exercer les missions ou fonctions suivantes : Surveillance et assistance des élèves lors de la prise du repas et dans la cour de l'école lors de la pause méridienne.

Cet emploi sera occupé par un agent recruté par voie de contrat à durée déterminée du 1 mars 2019 jusqu'au 5 juillet 2019.

- ⇒ **Services techniques : renouvellement du contrat de l'agent technique (1er avril 2019 au 30 septembre 2019)**

L'agent assurera des fonctions d'adjoint technique et son recrutement permettra de faire face à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 6 mois allant du 1er avril 2019 au 30 septembre 2019 inclus.

- ⇒ **Agence postale communale : renouvellement du contrat d'adjoint administratif en charge de l'accueil à compter du 1er mars 2019**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la création à compter du 1er mars 2019 d'un emploi d'un adjoint administratif (contractuel) en charge de l'accueil et de la gestion de l'agence postale communale à raison de 15,33 heures hebdomadaires.

Cet emploi sera occupé par un agent recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 10 mois allant jusqu'au 31 décembre 2019. Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse.

## ⇒ **Services scolaires : création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet**

Le conseil municipal décide la création d'un poste d'adjoint technique, à temps non complet (22,57 heures par semaine) à compter du 1er mars 2019. La création de ce poste permet de régulariser la situation d'un agent exerçant ses missions au sein de l'école à titre contractuel depuis plusieurs années.

## ⇒ **Acquisition de la parcelle ZH 210 située sur les Neurayes (complément de la délibération du 18 septembre 2018)**

L'actuel exploitant de la parcelle ZH 172 (nouvellement ZH 210 et ZH 211) a donné son accord à l'office notarial en charge de l'acte de vente pour résilier son bail sur cette parcelle sous réserve de l'édification d'une clôture sur la limite séparative délimitant les nouvelles parcelles à la charge de la collectivité ou de l'actuel propriétaire.

Le conseil municipal approuve la réalisation d'une clôture pour délimiter le futur chemin communal (ZH 210) de la parcelle ZH 211 aux frais de la commune et précise que le terrain sera clôturé dans un délai de 3 mois après la signature de l'acte notarié .

## **QUESTIONS DIVERSES**

### ⇒ **Panneau d'informations lumineux :**

La CCTVI a l'intention d'équiper les 22 communes du territoire de ce dispositif pour promouvoir son activité et ses actions.

Finances : La CCTVI finance l'achat, seuls le génie civil et l'installation seraient à la charge de la collectivité.

Gestion : le contenu sera géré par la CCTVI qui pilote et organise les parutions (70% des informations seraient intercommunales, les 30% restants de source communale). Il est précisé que chaque maire aura un accès pour noter les événements urgents (incendie, inondations ...).

Les conseillers se sont positionnés majoritairement en faveur de l'installation d'un panneau lumineux sur le territoire de la commune.

### ⇒ **Participation classe de neige :**

Le conseil municipal donne un accord de principe (une délibération devra être prise ultérieurement) à la participation de la commune au projet de classe de

neige. L'équipe éducative a le projet d'emmener les élèves de CM1 et CM2 en classe de neige (renouvellement de l'opération tous les deux ans).

Au vu des premiers estimatifs, elle souhaite solliciter la collectivité pour demander une participation de 100 euros par enfant dans le but que le reste à charge pour les familles soit de 150 euros au maximum par enfant. La dernière part sera financée par l'Associations des parents d'élèves ainsi que par la coopérative scolaire.

### ⇒ **Présentation du projet d'un nouveau commerce :**

La SAS Parisy est en procédure de liquidation depuis le 30 octobre 2018, le mandataire de justice a résilié le bail, le montant de la créance au profit de la mairie est de 4 830 euros, le local est maintenant libre de tout engagement.

Le local possède deux chambres froides de 6m3. Elles sont fonctionnelles mais les groupes réfrigérants sont à changer. Le constat établi que la seule activité épicerie n'est pas pérenne, qu'il convient de s'orienter vers un commerce multiservices dont l'activité principale serait bar/petite restauration à laquelle seraient adjointes des prestations destinées à favoriser l'approvisionnement de proximité (épicerie, journaux, relais colis...).

La mise aux normes des locaux sera financée par la commune : elle concerne l'accessibilité du local et des toilettes aux personnes à mobilité réduite, les groupes réfrigérants de la chambre froide, le renforcement d'un pignon Rue de la Buffeterie, le séparateur de graisses et l'extraction (si cuisine).

Un appel à projet a été diffusé sur le site et la page facebook de la commune. Il a également été publié dans la Nouvelle République.

### **Information à la Population**

La pétition concernant l'aménagement de la RD7 a été remise en main propre à Monsieur le Maire lors de la réunion de conseil ayant eu lieu le 9 avril 2019.

Monsieur le Maire s'est engagé à la remettre au Président du Conseil départemental.

# Vall'Air de Printemps

EXECUTION BUDGETAIRE 2018 : SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
<b>Charges à caractère général</b>	242 454,56	<b>Atténuation de charges (remboursement arrêts maladie)</b>	10 517,49
<i>dont électricité</i>	34 087,66	<b>Produits des services</b>	73 875,57
<i>dont entretien voirie</i>	45 515,80	<b>Impôts et taxes</b>	420 302,75
<b>Charges de personnel</b>	234 990,06	<i>dont taxes foncières et taxes d'habitation</i>	289 404,00
<b>Atténuation de produits</b>	310,00	<i>dont taxes sur les pylônes</i>	37 840,00
<b>Autres charges de gestion courante</b>	69 594,16	<b>Dotations et participations</b>	236 459,23
<i>dont indemnités des élus</i>	33 803,88	<b>Autres produits de gestion courante</b>	16 263,25
<i>dont subventions aux associations</i>	17 535,90		
<b>Charges financières (intérêts des emprunts)</b>	12 859,95		
<b>Charges exceptionnelles</b>	2 168,62	<b>Produits exceptionnelles</b>	12 779,41
<b>Opérations d'ordre</b>	10 179,33	<b>Opérations d'ordre</b>	7 125,33
<b>Total dépenses</b>	<b>572 556,68</b>	<b>Total recettes</b>	<b>777 323,03</b>
		<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2018</b>	<b>204 766,35</b>

EXECUTION BUDGETAIRE 2018 SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
<b>Dépenses financières (remboursement emprunt en capital)</b>	<b>25 977,68</b>	<b>Dotations diverses</b>	<b>227 695,57</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>23 640,97</b>		
<i>dont achat tracteur</i>	16 740,00	<b>Subventions</b>	<b>16 253,10</b>
<b>Travaux réalisés dans les bâtiments</b>	<b>73 993,94</b>		
<i>dont participation communale aux travaux au centre aéré (ALSH)</i>	39 352,33		
<i>dont toiture école</i>	10 038,62		
<i>dont travaux réalisés à la salle des fêtes</i>	18 464,78		
<b>Autres travaux</b>	<b>37 552,29</b>		
<i>dont extension ou enfouissement éclairage public</i>	28 452,69		
<i>dont voirie</i>	6 946,80		
<b>Autres équipements (jeu école)</b>	<b>7 171,20</b>		
<b>Opérations d'ordre (opérations de régularisation, pas d'impact sur la trésorerie)</b>	<b>71 723,86</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>74 777,86</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>240 059,94</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>318 726,53</b>
		<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2018</b>	<b>78 666,59</b>

Des dépenses d'investissement seront reportées en 2019 pour la somme de 156 340 euros, notamment pour couvrir :

- l'achat du terrain près de l'école déjà prévu au budget 2018,
  - des travaux d'éclairage public,
  - des travaux de restauration à l'Eglise,
  - la poursuite des travaux de mise en accessibilité aux handicapés des bâtiments publics déjà engagés.
- Une gestion maîtrisée de nos finances d'année en année nous permet de répondre aux attentes des citoyens malgré la baisse des dotations de l'Etat.

**En 2019, des projets d'importance sont prévus :**

- ⇒ commencer un réaménagement global du centre

- ⇒ bourg (cheminement piétonnier allant des lotissements à l'école et au City-stade, achat terrain proche de la mairie pour augmenter la capacité de stationnement);
- ⇒ aménager le terrain proche de l'école en cours d'acquisition;
- ⇒ Sécuriser plusieurs rues (la Buffeterie, la Fosse de l'Ecu) et hameaux (la Giberdière);
- ⇒ remplacer 2 tracteurs par 1 neuf (60 000 euros)
- ⇒ investir dans une école numérique (23 000 euros)
- ⇒ Réaliser des travaux dans le local multiservices (ancienne épicerie);
- ⇒ Isolation phonique et thermique de la cantine et l'école.



www.epinglesamalice.fr

- \*Vente en ligne de :
  - vêtements pour enfants de 0 à 12 ans
  - cadeau de naissance
- \*Vente privée à domicile
- \*Sur mesure pour enfants
- \*Possibilité de retrait à domicile pour les habitants

contact@epinglesamalice.fr 07 82 11 59 20

f epinglesamalice i epinglesamalice

## CONSEILS EN ARCHITECTURE & PAYSAGE GRATUITS près de chez vous

Vous souhaitez faire des travaux de rénovation dans votre maison ou votre appartement, vous avez des projets d'extension ou de construction immobilières, d'aménagement de votre terrain, les architectes et paysagistes conseils du CAUE Touraine sont là pour vous aider gratuitement.

Ils vous reçoivent, sur rendez-vous, lors des différentes permanences proposées sur l'ensemble du département et, le 2<sup>e</sup> mercredi du mois à l'ancien siège de la Communauté de Communes du Pays d'Azay-le-Rideau 4, rue du Château - 37190 Azay-le-Rideau.

Durant 1 heure environ, l'architecte ou le paysagiste conseil va vous aider à réfléchir à une implantation et une organisation pertinentes de votre projet, à choisir des matériaux et des solutions techniques adéquats, à étudier les règlements d'urbanisme et les contrats de construction afin de trouver, avec vous, les solutions architecturales, techniques et juridiques adaptées à vos besoins.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) Touraine « fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. » (Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, art.7)

*Les rendez-vous sont à prendre auprès du service instructeur au 02 47 34 29 00 - Munissez-vous des documents nous permettant de comprendre et d'analyser votre projet (photographies, plans, extrait cadastral...)*

### Le Bus de la création d'entreprise au service DES ENTREPRENEURS LOCAUX

**JEUDEI 27 JUIN 2019**  
**MSAP : Pôle Social « Les Chanvriels »**  
 20 bis, rue de Chinon  
 37190 CHEILLE  
 DE 10H A 16H30

Informations au 02.47.39.22.23



**Le Point Information Jeunesse (PIJ)** est un service public qui a pour mission d'assurer à l'échelon local l'information des jeunes.

Le PIJ met à leur disposition un ensemble d'informations pratiques : emploi, formation, stage, études, mobilité européenne, santé, logement, transports, loisirs, vacances, vie locale...

Anonyme et gratuit, il s'adresse plus particulièrement aux jeunes âgés de 15 à 25 ans (collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi), aux parents, aux enseignants et aux professionnels.

Le PIJ est équipé de deux ordinateurs avec accès internet, service gratuit sur inscription.

#### Situé au Pôle de Cheillé

Les horaires d'ouvertures sont :

- Mardi : 13h30-17h30
- Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-17h30
- Jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30
- Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Pour des prises de RDV ou plus d'infos, contactez le PIJ !

#### Point Information Jeunesse

Pôle de Cheillé  
 37190 Cheillé  
 02-47-45-37-38  
 pijduridellois@tourainevalleedelindre.fr

# Vall'Air de Printemps

Pour la 4<sup>ème</sup> édition de la **Randonnée d'Automne** qui, cette année était une **Spéciale Andréa**, l'association « Mon Asso de la Gib' » a connu un grand succès en accueillant environ 600 participants grâce à une météo agréable pour la marche et le VTT.

Nous remercions tous nos bénévoles qui n'ont pas compté leur temps afin que cette randonnée très spéciale soit parfaite et le sourire des participants nous a motivé pour faire encore mieux la prochaine fois !

Nous tenons à remercier également nos partenaires notamment **Les Attelages de Villandry, les commerçants de Lignières-de-Touraine** qui nous ont accompagné dans cette aventure.

Nous remercions tout particulièrement Monsieur **Willy BESARD, Président de l'association « Génétique Action »** qui nous a apporté son soutien en remettant un chèque de l'Association Mon Asso de la Gib' de la totalité de la recette des parcours de cette Randonnée soit la somme de 2 400 euros. Celle-ci a été reversée dans son intégralité à l'association « **Les Rêves d'Andréa** » pour apporter une pierre à l'édifice. Elle servira pour partie à équiper le véhicule qui facilitera le transport d'Andréa avec « son petit Carrosse ». Merci à Andréa pour son sourire qui nous aide à soulever des montagnes.



*Le Président de Mon Asso de la Gib' Laurent HEURTAULT, Odette HEURTAULT Vice-Présidente Et Anne RONCIERE responsable Logistique et tous nos bénévoles remercions tous les participants de la Randonnée Spéciale ANDREA pour leur soutien.*



Le banquet des aînés a eu lieu le dimanche 31 mars à l'Espace Rousseau. Il a réuni 47 personnes qui ont apprécié le repas ainsi que l'animation prévue par la municipalité. Avec sa guitare et son répertoire varié, le chanteur est passé de table en table afin de faire participer toutes les personnes présentes ! C'est ainsi que Mina Reig, la première adjointe s'est laissé tentée à pousser la chansonnette et à quelques pas de danse aux bras de Claude, notre ancien cantonnier.





## MSAP

### Maison de services au public

Dans une « Maison de Services Au Public » l'utilisateur est accueilli par un agent et peut, dans un lieu unique, obtenir des informations et effectuer des démarches administratives.

**Maison de services au public**

Elle offre aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, renouvellement carte grise, permis de conduire, emploi, insertion, retraite, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative...

Pôle de Cheillé

Les horaires d'ouvertures sont :

Mardi : 13h30-17h30

Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-17h30

Jeu. di : 9h-12h et 13h30-17h30

Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h

L'agent d'accueil peut-être amené à effectuer des déplacements, n'hésitez pas à appeler afin de prendre rendez-vous.

Maison de Services au Public

Pôle de Cheillé

20 bis Rue de Chinon

37190 Cheillé

02-47-45-37-38

[msap-cheille@tourainevalleedelindre.fr](mailto:msap-cheille@tourainevalleedelindre.fr)

# VALLÈRES

37190

dimanche 28 avril 2019

## 16ème VIDE GRENIERS

organisé par le Comité des Fêtes



**Restauration** : grillades - frites - fouées - sandwichs - crêpes - chichis)

**Buvette**

**Toilettes**

renseignements et inscriptions

06 87 98 88 74 ou 02 47 45 27 09

[cdvalleres@hotmail.fr](mailto:cdvalleres@hotmail.fr)

bulletin d'inscription téléchargeable sur [www.info-brocantes.com](http://www.info-brocantes.com)  
et <https://brocabrac.fr/>



02.47.28.24.70 / 06.75.20.36.38

[contact@hirondelle37.fr](mailto:contact@hirondelle37.fr)

### Cérémonie du 8 mai

Rassemblement au cimetière à 11h15

Dépôt de la gerbe suivi d'un vin d'honneur servi dans la salle polyvalente, animé par la fanfare.

Repas du 8 mai au Cheval Rouge à Villandry

Inscription avant le 30 avril auprès de M. Claude Saumureau, Tél 02 47 45 36 22

### Le feu de Saint-Jean se déroulera le 15 juin,

vous pouvez appeler Monsieur Leboeuf, Président du Comité des Fêtes au 06 07 53 29 11 afin de déposer vos branchages sur le terrain communal situé La Fosse Arrault.

**Une cérémonie commémorant** le Crash de l'avion « The Betty L » le 24 juin 1944 aura lieu **le 22 juin 2019** devant la stèle, près du Château d'eau, en collaboration avec l'Association Touraine Mémoire 44.

### FETE DE LA MUSIQUE

Une animation aura lieu pour l'occasion sur la place de la Mairie le vendredi 21 juin en fin de soirée.

# VALLERES

## Bourse Mécanique

Place du cimetière

Buvette  
Restauration  
Sur place

8h30  
jusqu'à  
18h30

RÉSERVATION  
Obligatoire

### Samedi 29 juin 2019

Emplacement gratuit  
pour les Véhicules Anciens

Exposants bourse mécanique, vente motos  
et tous véhicules d'occasions

2€ / m sur réservation  
ou 3€ / m sur place

Contact :  
Tél : 02 47 45 33 75  
06 69 23 76 52

Mon Asso de la Gib'  
Mail : [asso.gibe@orange.fr](mailto:asso.gibe@orange.fr)

# Vall'Air de Printemps

Retrouvez toutes les dates des prochaines manifestations ainsi que diverses informations concernant notre commune sur sa **page Facebook**.



## NOS JOIES ...

Léo GUIGNERY le 18 mars 2019



## Transport scolaire

Si votre enfant possède une carte de transport scolaire pour l'année 2018-2019, cette dernière doit être impérativement conservée. En effet, elle est valable 5 ans. Si pour diverses raisons, vous n'en disposez plus, vous devez prendre contact avec les services de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre afin d'en refaire une nouvelle (un règlement de 10 euros sera demandé)

Pour plus d'informations :

### Transport scolaire

Service à la population  
02 47 34 29 00

[transportscolaire@tourainevalléedelindre.fr](mailto:transportscolaire@tourainevalléedelindre.fr)

## NOS PEINES ...

Décès de Mme Renée BODIN le 24 février 2019

## Mairie de Vallères

1 place de la Mairie  
37190 VALLERES  
TEL. : 02 47 45 45 44  
FAX : 02 47 45 48 47

### PERMANENCE DU MAIRE :

**SAMEDI DE 9H00 À 12H00  
SUR RENDEZ-VOUS**

### ACCUEIL DU PUBLIC :

**MARDI – MERCREDI – JEUDI  
DE 14H00 À 17H00  
MERCREDI – VENDREDI – SAMEDI  
DE 9H00 À 12H00**

### Horaires de l'Agence Postale Communale

**Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45  
Le samedi de 9h00 à 12h00  
Fermeture le mercredi**



### COMITE DE REDACTION

CHRISTEL DUCLOS  
JEAN-LUC CADIOU  
et l'équipe municipale  
**PHOTOS**  
DIDIER DOUCHET



## CONCILIATION DE JUSTICE

Ce service est gratuit. La conciliation permet de régler à l'amiable vos litiges qu'ils concernent un différend moral ou physique.

Un conciliateur de justice a pour mission de régler les conflits, les litiges entre les particuliers, les entreprises, tels que les troubles de voisinage, les impayés, les malfaçons, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs.

Pierre-louis MINIER [Conciliateurdejustice@orange.fr](mailto:Conciliateurdejustice@orange.fr)

Conciliateur de justice

06 70 64 50 12

Permanence le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h15 à 11h45 à la  
Maison des Associations d'AZAY-LE-RIDEAU.

## Agenda des Manifestations

- Le 28 avril** Brocante organisée par le comité des Fêtes
- Le 8 mai** Cérémonie commémorative
- Le 25 mai** Inauguration du musée vivant
- Le 15 juin** Feu de Saint Jean organisé par le Comité des fêtes
- Le 21 juin** Fête de la Musique sur la place de la mairie
- Le 22 juin** Commémoration Crash Betty L
- Le 29 juin** « La bourse mécanique » organisée sur la place du cimetière par Mon Asso de la Gib'
- Le 29 juin** Fête de l'école (APE et école).
- Le 7 septembre** Méchoui organisé par le comité des Fêtes
- Le 14 septembre** Ciné Plein Air Film : « **L'école Buissonnière** »
- Le 31 octobre** « Halloween » organisé par l'APE
- Le 3 novembre** Loto organisé par le comité des Fêtes
- Le 11 novembre** Cérémonie commémorative

***Vous pouvez retrouver toutes les manifestations  
sur le site de la commune.***